

## LICENCE

**Domaine** : Sciences, Technologie, Santé

**Secteur** : **Sciences Exactes et Sciences de l'Ingénieur**

## Parcours Aménagé SESI : une aide à la réussite des bacheliers technologiques

---

### Objectifs de la formation

Ce parcours a pour objectif :

- D'aider les étudiants diplômés de bacs technologiques (STI, STL, ST2S) (ou DAEU ...) à réussir leur parcours de Licence et poursuivre des études supérieures, quel que soit leur projet professionnel :
  - technicien supérieur après une licence professionnelle (bac+3)
  - ingénieur après un master professionnel ou une école d'ingénieur (bac+5)
  - enseignant : professeur des écoles, de collèges ou de lycée ou à l'université
  - chercheur dans le public ou chef de projet en industrie après un doctorat (bac+8)
- D'offrir un parcours individualisé sur les trois premiers semestres.
- D'apporter une remise à niveau en matière de connaissances scientifiques générales et une aide dispensant les contenus disciplinaires nécessaires à l'accès à l'ensemble des mentions de licence du secteur SESI sauf la licence de Mathématiques.

### Organisation

L'aménagement concerne principalement la **première année de parcours** :

- enseignement en petits groupes
- cours-TD-TP (pas d'enseignement en amphithéâtre)
- évaluation en contrôle continu
- tutorat de soutien
- assistance à l'apprentissage via le multimédia
- aide à l'orientation (entretien individuel régulier) et à l'insertion professionnelle (connaissance des métiers et des formations).

**En deuxième année**, l'aménagement concerne uniquement le premier semestre (appelé S3) :

- intégration partielle dans le parcours classique de Licence
- tutorat de soutien
- aide à l'orientation (entretien individuel régulier) et à l'insertion professionnelle (connaissance des métiers et des formations).

**Au semestre S4**, l'étudiant accède au parcours de Licence choisie, suivie par tous les étudiants.

**L'étudiant ayant commencé par un parcours aménagé sera titulaire du même diplôme qu'un étudiant issu de parcours classique.**

## Contenu général

Un programme détaillé du parcours aménagé SESI est disponible sur <http://formations.univ-lille1.fr>. Dans la partie « Domaine de formation Sciences et Technologies », sélectionner « Licence » et enfin « Parcours aménagé SESI ».

**Au 1er semestre** : Les matières scientifiques obligatoires sont les Mathématiques et la Physique. Vous choisissez également une option parmi 3 en fonction de votre futur projet de formation : Chimie, Informatique de programmation, ou Visual Basic / Compléments de Physique. La dernière option permet d'accéder dans de bonnes conditions au DEUST Maintenance et Infrastructure des Réseaux. En plus de l'enseignement disciplinaire, vous avez de l'anglais et de l'informatique instrumentale (Excel, Word, etc). Vous apprendrez également à maîtriser les outils méthodologiques du travail universitaire et vous découvrirez le fonctionnement d'une université.

**Au 2ème semestre** : Les matières scientifiques obligatoires restent les Mathématiques et la Physique. Vous choisissez une option en fonction de la mention de licence que vous souhaitez entreprendre à la fin de la première année d'université : Chimie ou Informatique. En plus de l'enseignement disciplinaire, vous avez également de l'anglais et abordez les techniques d'expression et de communication. Vous découvrez également les métiers et les secteurs d'activités dans le cadre de la conduite de projet.

**Au 3ème semestre** : Vous suivez les enseignements de la licence que vous aurez choisi dans le secteur SESI.

## Poursuite d'études

A l'issue des trois semestres du parcours aménagé SESI, vous rejoignez le **parcours classique**.

Vous aurez le choix entre les licences générales suivantes :

- Chimie
- Electronique, électrotechnique, automatique ;
- Informatique ;
- Mathématiques ;
- Mécanique, génie mécanique, génie civil ;
- Physique
- Physique-Chimie
- Sciences exactes

Vous avez également la possibilité de choisir **des licences professionnelles**, à la fin du S3 ou du S4. Les licences professionnelles disponibles à Lille I sont :

- **Mention Industries chimiques et pharmaceutiques**  
3 spécialités : Procédés de la chimie et développement durable / Procédés de traitement de surface et formulation de revêtements fonctionnels / Analyse, contrôle et expertise dans la chimie et les industries chimiques.
- **Mention Maintenance de systèmes pluritechniques**  
Spécialité Maintenance des transports guidés.
- **Mention Plasturgie et matériaux composites**  
Spécialité Industrie et valorisation des matières plastiques
- **Mention Réseaux et télécommunication**  
2 spécialités : Informatique et réseaux industriels / conception, gestion d'infrastructures réseaux ;
- **Mention Systèmes informatiques et logiciels**  
Spécialité Développement et Administration Internet et Intranet
- **Mention Production industrielle**  
2 spécialités : textiles à usages techniques / Eco-conception de produits innovants
- **Mention Gestion de la production industrielle**  
Spécialité Vision industrielle
- **Mention Transformations industrielles**

Spécialité Inspection, contrôle et maintenance préventive des installations industrielles

▪ **Mention Protection de l'environnement**

Spécialité Métrologie et Environnement

Si à la fin du premier semestre vous souhaitez vous réorienter vers une formation Bac+2, vous avez la possibilité de candidater vers un diplôme universitaire nommé DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques). A Lille I il vous est proposé 3 DEUST (accessibles sur dossier et entretien après le parcours aménagé) : Maintenance et Installation de Réseaux / Bureautique et Communication Electronique d'Entreprise / Environnement et Déchets.

## Modalités d'admission

Le parcours aménagé étant à effectif limité, vous devez **obligatoirement** passer par l'Admission Post-Bac et **respecter les dates limites**. La décision d'entrée en parcours aménagé sera effective après un entretien de recrutement obligatoire. Afin de préparer cet entretien, vous êtes priés de nous retourner par voie postale le dossier à télécharger et les documents demandés sur la fiche de vœu (imprimée après validation du vœu).

Tous ces éléments sont à envoyer **avant le 2 Avril 2012** Dans l'autre document c'est **marqué le 1er Avril** à :

**Madame Véronique Vyncke**  
**Secrétariat pédagogique – Parcours aménagé SESI**  
Bâtiment SUP – Bureau 114 Université Lille 1 Cité Scientifique 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex  
[Amenage-SESI@univ-lille1.fr](mailto:Amenage-SESI@univ-lille1.fr) ; Tél : 03 20 05 86 50

**RAPPEL : LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE**

L'entrée au parcours aménagé se fait sur étude de dossier et entretien.

Les dates des entretiens vous seront communiquées ultérieurement.

**ATTENTION AUX DATES LIMITES DE RETOUR DES DOSSIERS**